Université du Québec à Trois-Rivières Département de Mathématiques et d'Informatique

Session: Automne 2018 10 Octobre 2018

Professeur: Mourad Badri.

DEVOIR 2

INF 1018 : Analyse de programmes

Barème: 5 points.

Date limite de remise : Mercredi 07 novembre 2018.

Travail en équipe (2 personnes max).

On considère le langage L décrit par la grammaire G suivante:

```
: := Procedure <identificateur><sup>1</sup> <déclarations>
cedure>
                                                   <instructions affectation>
                                     Fin Procedure <identificateur><sup>2</sup>
                                  : := <déclaration> <déclaration>
<déclarations>
<déclaration>
                                 : = declare <variable> : <type> ;
<variable>
                                 : := <identificateur>
<type>
                                 : := entier | reel
                                 : = <instruction affectation> {; <instruction affectation> }
<instructions affectation>
<instruction affectation>
                                 : := <variable> = <expression arithmétique>
<expression arithmétique>
                                 : := <terme> {(+ | -) <terme>}
<terme>
                                 : := <facteur> {(* | /) <facteur>}
<facteur>
                                  : := <variable> | <nombre> | (<expression arithmétique>)
```

Nous considérons aussi les spécifications supplémentaires suivantes:

- (1) Un identificateur est une succession de lettres et de chiffres commençant par une lettre (ne dépassant pas 8 caractères).
- (2) Un nombre est une suite de un ou plusieurs chiffres.

Construire, suivant la méthode de l'analyse descendante récursive, l'analyseur syntaxique (de façon modulaire, avec l'analyseur lexical correspondant) du langage L décrit par la grammaire G. Implémentez également les règles de sémantique statique suivantes ¹:

- (1) Les deux identificateurs 1 et 2 (mentionnés dans la déclaration d'une procédure) doivent être identiques. Ils doivent aussi être différents des mots réservés du langage.
- (2) Toute variable utilisée dans une expression doit être préalablement déclarée.
- (3) On ne peut pas affecter le résultat d'une expression réelle (type *reel*) à une variable déclarée en entier (type *entier*).

L'analyseur syntaxique aura en entrée un programme P (du langage L décrit par la grammaire G) dans un fichier (.txt). Par ailleurs, l'analyseur devra être capable de mentionner le type d'erreur rencontrée.

¹ Implémentez les deux premières règles (sémantique statique). La troisième est optionnelle.